



Réflexion 2050

Atelier de discussion Administration portuaire de Montréal 3 octobre 2022

Contexte et synthèse

Le 3 octobre 2022, dans le cadre de la consultation publique Réflexion 2050 et des ateliers réalisés sur demande de certains groupes spécifiques, l'Office de consultation publique de Montréal a organisé un atelier de discussion avec des membres de l'administration portuaire de Montréal ainsi que des acteurs de la logistique des marchandises.

D'une durée d'environ une heure et réunissant six personnes, la discussion fut animée par l'OCPM et a principalement permis d'aborder des thématiques liées aux activités du Port de Montréal. Les points suivants ont été abordés :

- 1) L'amélioration de l'interface entre le Port et la Ville, et la fluidité de la livraison des marchandises.
- 2) La décarbonation des activités du Port.
- 3) L'aménagement et le verdissage des berges afin que les Montréalais puissent davantage en profiter.

Détail des enjeux et propositions

Amélioration de l'interface entre le Port et la Ville

Enjeux

- La proximité entre le Port - site d'arrivée des marchandises de pays étrangers - et les zones de livraison en ville est une force; il faut la préserver.
- Le développement du commerce de proximité et de l'économie circulaire pourrait laisser penser que l'on a moins besoin d'entrepôts où stocker des marchandises avant leur livraison; or ces zones d'entreposage sont indispensables. Cela n'est pas présent dans le Projet de ville, qui insiste beaucoup sur la proximité et pas assez sur le commerce international et la livraison des marchandises importées.
- La présence d'entrepôts et les activités de livraison engendrent des nuisances sonores et des problèmes de congestion. Cela entraîne un besoin de fluidification.

Propositions et pistes de réflexion

- Maintenir les entrepôts de stockage des marchandises proches des destinations de livraison. Plus on les éloigne, plus on augmente les émissions de GES. Prévoir, par exemple, des zones d'entrepôts en ville si l'on veut effectivement réduire les distances de transport des marchandises.
- Collecter davantage de données sur le transport de marchandises (comme on le fait pour le transport collectif) afin de mieux planifier leur stockage et leur livraison et de savoir où il serait pertinent d'aménager des zones d'entreposage.
- 50 % des activités du Port sont destinées à l'exportation; il faut prévoir des espaces pour le stockage des marchandises à exporter.
- Garantir une certaine fluidité dans le transport et la livraison de marchandises afin de réduire les nuisances sonores et la congestion.

Décarbonation des activités du Port

Enjeux

- Dans le cadre de l'objectif de carboneutralité à l'horizon 2050 fixé par la Ville, le Port de Montréal a un rôle significatif à jouer, étant donné le volume de son activité.
- Beaucoup d'autres ports dans le monde ainsi que de grandes entreprises de transport de marchandises telles que MAERSK se sont engagés à atteindre la carboneutralité via notamment l'électrification des navires. Il faut suivre le mouvement, sinon ces acteurs pourraient préférer collaborer avec d'autres ports.

Propositions et pistes de réflexion

- Électrifier les navires pour réduire les émissions de GES à l'échelle de la métropole.
- Installer des bornes de recharge pour permettre aux navires de se brancher à quai, se recharger et ainsi fonctionner à l'électricité. Il faut que la Ville et les gouvernements provincial et fédéral fournissent des aides en ce sens.
- Le transport ferroviaire fluidifie les flux de marchandises et émet peu de GES. Il faut le préserver, voire augmenter sa part, autrement ce sont des camions qui prendront le relais.

Aménagement des berges

Enjeu

- Montréal comprend 26 kilomètres de berges dont certaines parties peuvent être réaménagées et ouvertes au public. Cela représente un grand potentiel pour l'amélioration du cadre de vie des populations montréalaises, mais pose des défis en matière de nuisances sonores et de sécurité.

Propositions et pistes de réflexion

- Verdir les berges, y installer du mobilier urbain à destination du grand public et, de manière générale, les rendre plus attrayantes et propices aux loisirs.
- Sur les 26 km de terrains occupés par les berges, certaines portions appartiennent à la Ville, certaines au Port, et d'autres à des entreprises. Il faut donc développer des partenariats pour rendre les berges fréquentables par le public.
- Pour des raisons de sécurité, l'ouverture totale des berges est impossible.
- Plus précisément, améliorer la collaboration entre la Ville et le Port pour verdir et aménager les berges, par exemple en joignant le Port aux projets existants d'aménagement de corridors verts ou de percées visuelles.
- L'électrification des activités du Port peut amener une amélioration du climat sonore sur les berges.
- Ouvrir une partie des berges appartenant au Port de façon occasionnelle pour des événements.